

La persécution en France et les catholiques aux Etats-Unis

— o —

Son Eminence le cardinal Richard, archevêque de Paris, a reçu la lettre suivante de Mgr Farley, archevêque de New-York :

A son Eminence le Cardinal Richard,
archevêque de Paris.
New-York, 9 octobre 1904.

Eminentissime Seigneur,

Je suis chargé de transmettre à Votre Eminence le texte, rédigé en anglais et en latin, des résolutions que le 3^e Congrès eucharistique, réuni à New-York à la fin du mois passé, a décidé de formuler contre l'hostilité du gouvernement français à l'égard du christianisme.

Ce document révèle l'esprit de l'Eglise catholique aux Etats-Unis, et peut-être, je l'espère, apportera-t-il quelque consolation aux pasteurs et aux fidèles au milieu des épreuves que traverse la glorieuse Eglise de France.

Je prie Dieu, souverain auteur de tout bien, d'accorder la paix à la noble nation française, et d'ajouter à ses antiques gloires de nouveaux et plus éclatants triomphes.

† Jean M. FARLEY,
Archevêque de New-York.

Voici le document annoncé par la lettre de Mgr Farley :

DÉCLARATION DU 3^e CONGRÈS EUCHARISTIQUE RÉUNI A NEW-YORK, SUR LA SITUATION FAITE PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS AU CLERGÉ ET AUX ORDRES RELIGIEUX.

Le 3^e Congrès eucharistique des Etats-Unis, réuni à New-York les 27, 28 et 29 septembre, auquel assistaient des évêques et des prêtres, interprètes des sentiments des fidèles américains, considérant les dernières mesures prises par le gouvernement français contre la religion et la liberté, a décidé de formuler les déclarations suivantes :

1^o A Notre Très Saint Père le Pape Pie X, nous adressons l'hommage respectueux de notre admiration en voyant la fermeté apostolique avec laquelle il a affirmé la vraie liberté et les droits de l'humanité, en face des décisions et des menaces